

## Règles de procédure aux congrès de l'AFPC

**DATE :** **NOUVELLE DATE** 18 mai 2023

**HEURES :** 9h à 17h

**OÙ :** Montréal, Centre St-Pierre

**RESPONSABLES :** Isabelle Renaud et Marie Malchelosse

### Cette formation est ouverte à toutes les régions

Cette formation sur les procédures de congrès s'adresse aux militants et militantes syndicaux qui participeront aux différents congrès de l'AFPC. Elle vise à les outiller pour qu'ils et elles puissent pleinement contribuer à ces moments démocratiques.

Les objectifs généraux de la présente session sont donc de permettre aux participants et aux participantes de :

- Définir les rôles et les responsabilités des personnes qui participent à un congrès;
- Expliquer les règles de procédure des congrès;
- Concevoir des stratégies et mettre en place des mesures pour obtenir des appuis à des résolutions particulières;
- Prendre part au déroulement d'un congrès en respectant les règles de procédure.

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

- **11 avril 2023, avant 16h**

*Nous prendrons en considération les critères suivants si nous devons sélectionner des participant-e-s : l'expression de genre, les groupes d'équité, les Éléments, les Sections locales à charte directe et un membre par section locale.*

### Pour vous inscrire :

Faites parvenir le formulaire d'inscription complété, ci-joint ou sur le site [www.afpcquebec.com](http://www.afpcquebec.com) sous les onglets « Formation »

**Par courriel :** [bureauregionalmontreal@psac-afpc.com](mailto:bureauregionalmontreal@psac-afpc.com)

**Par télécopieur :** 514-875-8399

